

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 744

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 20

À l'alinéa 116, supprimer le mot :

« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La liste des missions assurées par les responsables d'unité de contrôle sont déjà précisées dans le présent alinéa. L'utilisation de cet adverbe est donc inutile.